

Les parents des Libanais détenus en Syrie réitèrent leur appel pour un règlement du dossier

Les parents des Libanais détenus en Syrie ont entamé hier leur huitième année de sit-in permanent dans le jardin Gebran Khalil Gebran, à la place Riad el-Solh, dans le centre-ville. Ils appellent les responsables à tenir le dossier à l'écart des tiraillements politiques et œuvrer pour former le Conseil national pour les victimes de disparition forcée.

« Nous ne quitterons pas les lieux tant que nous ignorons le sort de nos enfants. Nous resterons ici tant que nous tenons debout. Nous voulons nos enfants. » Fatmé Zayat, alias Oum Ghassan, est déterminée à poursuivre le combat qu'elle a entamé il y a plus de vingt-sept ans et qui se poursuit d'une manière continue depuis sept ans, dans le cadre du sit-in permanent qu'observent les parents des détenus libanais dans les prisons syriennes depuis le 11 avril 2005.

Portant la photo de ses deux fils, Ghassan et Fady, enlevés en mars 1985 au lendemain de la tentative d'attentat perpétrée contre Mohammad Hussein Fadlallah à Bir el-Abed, elle crie sa colère au monde. Sa douleur est celle de toute mère et de tous ces parents qui vivent dans l'incertitude et dans l'attente depuis des décennies.

Hier, les parents des détenus libanais en Syrie ont entamé leur huitième année de sit-in permanent dans le jardin Gebran Khalil Gebran, place Riad el-Solh. Un sit-in qui se poursuit dans l'indifférence générale, « les responsables maintenant leur attitude » face à ce dossier.

« Il est vrai que le sit-in a permis de réaliser quelques avancées, le dossier ayant fini par être reconnu comme une priorité

12 Avril 2012
L'orient le jour

nationale et ayant figuré dans les déclarations ministérielles des gouvernements qui ont été formés au cours de ces sept dernières années », déclare Ghazi Aad, porte-parole de Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil). « Il n'en reste pas moins qu'aucun changement n'a été perçu, puisque les parents des détenus continuent à souffrir et vivre dans l'incertitude et l'inquiétude », poursuit-il au cours d'une conférence de presse tenue hier sur les lieux du sit-in.

« Au cours des sept dernières années, les parents ont eu recours à tous les moyens pour faire entendre leur voix et le résultat reste inchangé, ajoute Ghazi Aad. Toutes les promesses formulées par les différentes parties politiques sont tombées à l'eau, d'autant que ce dossier sensible a été exploité à des fins politiques. »

Le mensonge

S'adressant à « tous ceux qui prétendent s'intéresser au dossier », Ghazi Aad demande : « Qu'avez-vous fait? Pourquoi cette tente est-elle toujours là ? » Et d'affirmer : « Vous avez promis aux parents d'œuvrer à connaître la vérité. La tente du sit-in qui est toujours dressée (dans ce jardin) est la preuve flagrante du mensonge de ceux qui prétendent être soucieux du règlement de ce dossier. »

Ghazi Aad a, en outre, espéré que « les prochaines années soient celles des solutions, à travers notamment la formation du Comité national pour les victimes de disparition forcée ». « Grâce à la détermination des parents à poursuivre ce combat, nous avons pu aboutir à un projet de loi présenté par le député Hikmat Dib pour la formation de ce comité national, indique Ghazi Aad. Nous avons aussi pu aboutir à un autre projet de loi, présenté par des juristes et des militants, qui met également l'accent sur la nécessité de former ce comité. Il ne faut pas non plus oublier la visite qu'a rendue le ministre de la Justice Chakib Cortbaoui à notre tente le 10 décembre 2011 et dans le cadre de laquelle il avait promis de présenter au Conseil des ministres un décret pour la formation de ce comité. De telles initiatives augurent d'une capacité à régler ce dossier à travers un mécanisme de travail sérieux. »

De son côté, le secrétaire général du Centre libanais pour les droits de l'homme (CLDH), Wadih el-Asmar, a pour sa part déploré le fait que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées soit bloquée depuis plusieurs années entre le Conseil des ministres et le Parlement. Il a appelé les présidences du Conseil et de la Chambre à régler leurs différends « de manière à ce que le Parlement autorise au gouvernement de ratifier cette convention le plus rapidement possible, d'autant qu'elle est susceptible de protéger tous les Libanais ».

Wadih el-Asmar a de même appelé le ministre de la Justice à soumettre au Conseil des ministres le projet de loi concernant la formation du Comité national pour les victimes de disparition forcée « dans sa mouture actuelle, quitte à opérer les changements nécessaires à une étape ultérieure ».

« **Le cri silencieux** »

La conférence de presse a été suivie par le vernissage d'une exposition de photographies réalisées par Tarek Haddad sur les parents des détenus libanais en Syrie. Baptisée « Silent Scream » ou « Le cri silencieux », l'exposition compte 65 photographies en noir et blanc et se poursuivra jusqu'au samedi 14 avril, dans le jardin Gebran Khalil Gebran.

« L'idée de cette exposition est partie d'un projet universitaire, explique Tarek Haddad. C'était en 2007 et j'avais alors opté pour la cause des détenus libanais en Syrie tellement les parents me touchaient à chaque fois que je les voyais à la télévision. Lorsque j'ai fait la connaissance de ces parents, j'ai réalisé l'ampleur du combat qu'ils vivent au quotidien et qui revêt une double dimension. Il s'agit d'une part d'un combat contre l'inconnu, puisque les familles n'ont pas de nouvelles de leurs disparus et par conséquent ignorent leur sort. D'autre part, c'est un combat contre le temps qui ne coule pas, en ce sens que pour ces familles le temps s'est arrêté le jour où le membre de leur famille a disparu. De plus, une forte relation de tendresse et d'amitié me lie à ces familles. »